

Risques climatiques transfrontaliers : une analyse interrégionale

En matière d'adaptation, les approches dominantes privilégient encore la gestion des impacts à l'échelle locale ou nationale. Pourtant, les effets du changement climatique se propagent d'un pays à l'autre et génèrent des risques en cascade pour les sociétés, les économies et les écosystèmes. S'appuyant sur les travaux développés par le consortium Adaptation Without Borders, notamment ceux soutenus par le programme AdaptAction de l'AFD, cette note présente un cadre d'analyse des risques transfrontaliers, appliqué à une sélection d'études de cas régionaux. Ainsi, la recherche orientée vers l'action permet d'identifier certains leviers et de formuler des recommandations visant à mieux intégrer les risques climatiques transfrontaliers dans les politiques climatiques et à concevoir des projets pilotes d'adaptation multi-pays qui intègrent pleinement ces risques.

Le défi des risques climatiques transfrontaliers

Les sociétés, les économies et les écosystèmes étant interconnectés, les impacts du changement climatique ainsi que les réponses politiques qui lui sont apportées peuvent générer des risques en cascade qui se propagent vers les pays voisins et/ou des régions plus éloignées. Ces « risques climatiques transfrontaliers » peuvent freiner le développement économique et affecter la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique, le commerce mondial, les ressources naturelles partagées, les infrastructures et les investissements, ainsi que la paix et la sécurité (Anisimov et Magnan 2023). Dans son 6^e rapport d'évaluation, le GIEC reconnaît que les changements climatiques « ont des répercussions économiques et sociétales au-delà des frontières par l'intermédiaire des chaînes d'approvisionnement, des marchés et des flux de ressources naturelles, avec une augmentation projetée des risques transfrontaliers dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation » (GIEC 2022, 19).

À l'échelle internationale, l'adaptation était jusque-là considérée comme une préoccupation relevant du niveau local ou national. Désormais, la prise en compte des risques transfrontaliers progresse et plusieurs parties et groupes de la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)^[1] plaident pour une gouvernance multi-niveaux via le renforcement de la coopération régionale et internationale (Opitz-Stapleton et al. 2025).

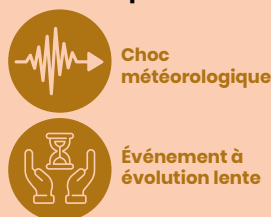
[1] C'est le cas, notamment, du Groupe africain des négociateurs et du Groupe des pays les moins avancés.

Auteurs

Tristan Norman (SEI)
Adèle Tanguy (IDDRI)
Sarah Opitz-Stapleton (ODI)
Christophe Buffet (AFD)
Katy Harris (SEI)
Hanne Knaepen (ECDPM)

Graphique 1 - Exemples de voies de transmission des risques climatiques transfrontaliers

a) Déclencheurs climatiques



b) Catégories des impacts transfrontaliers



Source : modifié d'après Carter *et al.* 2021.

Cette évolution, cohérente avec l'Accord de Paris^[2], reflète les décisions relatives au Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale (2/CMA.5) et au premier Bilan mondial (1/CMA.5), dans lesquelles les Parties ont reconnu que « les effets des changements climatiques sont souvent de nature transfrontière et peuvent être associés à des risques complexes en cascade pour lesquels une réflexion collective, le partage des connaissances, une gestion transfrontalière tenant compte du climat et une coopération sur des solutions globales en matière d'adaptation peuvent s'avérer bénéfiques ».

Il en est de même à l'échelle régionale, sous l'impulsion d'organisations telles que l'Hindu Kush-Himalaya ou l'Union africaine (UA)^[3]. En effet, elles sont les plus à même

d'identifier les voies de propagation et de coordonner les actions d'adaptation, en raison de la proximité et souvent de l'intégration poussée de leurs États membres.

Cadres analytiques pour les risques climatiques transfrontaliers

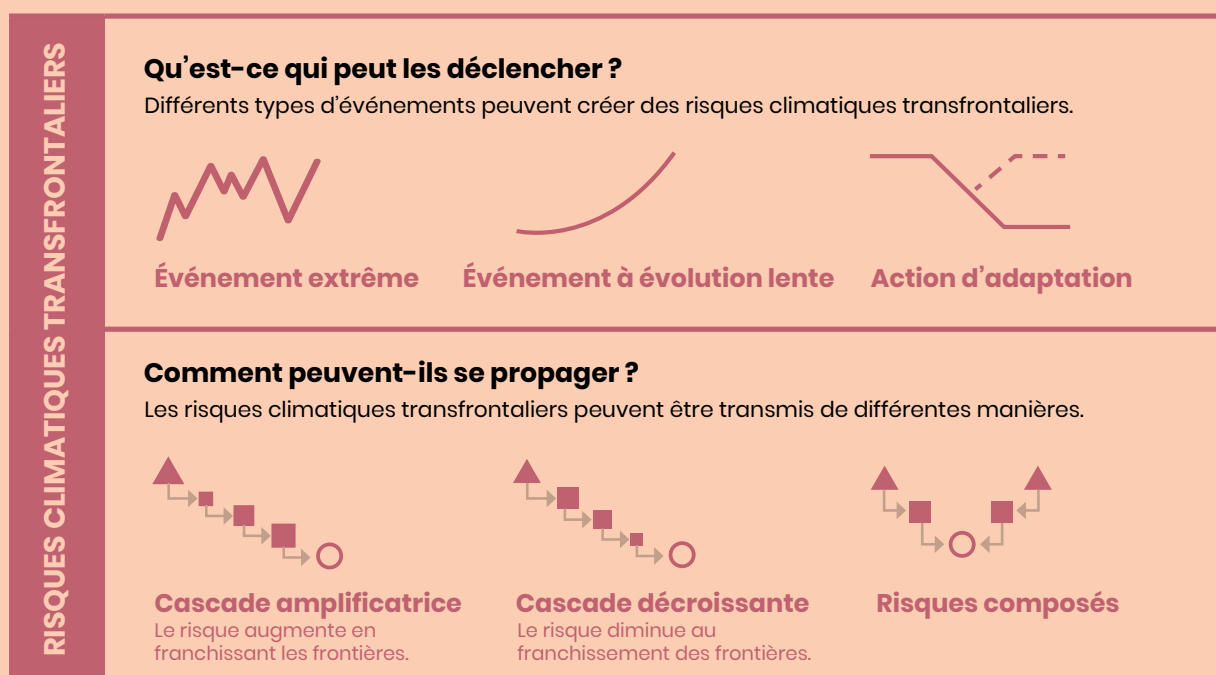
Pour gérer les risques climatiques transfrontaliers, les praticiens de l'adaptation et les décideurs doivent prendre en compte les « cascades de risques », c'est-à-dire, les dynamiques de transmission des impacts climatiques transfrontaliers (Talebian *et al.* 2025 ; Carter *et al. op. cit.*). Lorsqu'un impact climatique franchit les frontières, il peut s'intensifier, diminuer ou interagir avec d'autres facteurs de risque, amplifiant ainsi ses effets (Anisimov et Magnan *op. cit.*) (cf. graphique 2).

[2] L'Accord de Paris définit l'adaptation comme « un défi mondial qui se pose à tous, comportant des dimensions locales, infranationales, nationales, régionales et internationales » (article 7.2).

[3] Voir à ce sujet Adaptation Without Borders. 2023. *A Roadmap for African Resilience: Addressing Transboundary and Cascading Climate Risks*. Stockholm : Stockholm Environment Institute. <https://adaptationwithoutborders.org/knowledge-base/adaptation-without-borders/a-roadmap-for-african-resilience/>.

Graphique 2 - Dynamiques de transmission

▲ Déclencheurs ■ Risques transmis ○ Récepteur



Source : modifié d'après Anisimov et Magnan 2023, 19.

Les cascades génèrent différents risques qui sont autant de points d'entrée pour les mesures d'adaptation. Celles-ci peuvent intervenir depuis le point d'impact jusqu'au destinataire du risque. Talebian *et al.* (*op. cit.*) en ont établi une typologie, parmi lesquelles :

- Bloquer ou empêcher un impact en cascade avant qu'il ne survienne.
- Absorber l'impact grâce à l'adaptation nationale.
- S'adapter au point d'origine afin d'atténuer le risque et de réduire sa propagation à d'autres secteurs ou pays.
- S'adapter le long de la voie de transmission du risque au moyen d'interventions ciblées.
- Agir à l'échelle du système, c'est-à-dire sur l'ensemble de la chaîne de transmission.

De nombreuses parties prenantes (différents acteurs dans divers secteurs) doivent être mobilisées pour une gestion efficace des impacts des risques transfrontaliers. Il convient qu'elles définissent une responsabilité partagée face au risque et coopèrent dans le cadre d'initiatives conjointes d'adaptation. Par exemple, au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), certains pays ont intégré les risques climatiques transfrontaliers à leurs politiques nationales et élaborent, à l'échelle régionale, des programmes pour y faire face.

Afrique de l'Ouest

L'UA et les communautés économiques régionales d'Afrique intègrent depuis longtemps les risques climatiques transfrontaliers. Parmi les 23 pays les moins avancés ayant soumis des Plans nationaux d'adaptation (PNA) en 2023, 10 pays africains ont mentionné des préoccupations liées aux risques transfrontaliers associés aux cours d'eau, forêts ou écosystèmes partagés (Opitz-Stapleton *et al. op. cit.*). En Afrique de l'Ouest, les évolutions climatiques^[4] risquent d'exacerber les difficultés de gestion des terres et ressources naturelles. Aussi, les pays mettent en œuvre des initiatives pour protéger les écosystèmes transfrontaliers et réduire les risques pour les populations, notamment ceux liés à la transhumance ou aux conflits (Opitz-Stapleton *et al.* 2021).

Composante importante des économies ouest-africaines^[5], les marchés et chaînes de valeur du bétail sont menacés par les risques climatiques transfrontaliers. La moindre résilience au changement climatique des infrastructures routières de la région, soulignée par la CEDEAO dans sa Stratégie régionale Climat (SRC) et son plan d'action (2022-2030), entraîne déjà des pertes commerciales et une hausse des prix alimentaires lors d'épisodes de fortes inondations. De même, la CEDEAO appelle à une coopération régionale renforcée en matière de santé humaine et animale afin de réduire les épidémies et les dommages aux filières

d'élevage (cf. plan « Une seule santé 2025-2029 » et « Stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux » 2023). En effet, ces risques liés au commerce peuvent déclencher des risques financiers en cascade (Opitz-Stapleton *et al. ibid.*) et menacer la sécurité alimentaire.

Il convient donc de renforcer l'alignement des politiques publiques, afin de mettre en œuvre les mesures requises, favoriser la résilience et valoriser les bénéfices potentiels. Pour cela, des évaluations quantitatives des risques climatiques transfrontaliers sont nécessaires, mais requièrent un soutien financier supplémentaire^[6].

Recommandations

1. Les risques climatiques transfrontaliers doivent être intégrés à chaque échelle politique : au niveau national dans les CDN, PNA, Rapports biennaux de transparence et Stratégies à long terme ; au niveau régional *via* l'élaboration de stratégies d'adaptation par les organisations comme l'UA ; à l'échelle internationale par des indicateurs suivant l'atteinte de l'Objectif mondial d'adaptation.
2. À toutes les échelles, les institutions doivent intégrer les politiques climatiques et actions d'adaptation face aux risques transfrontaliers aux stratégies sectorielles, c'est-à-dire, évaluer systématiquement les risques climatiques, leurs effets en cascade et les dimensions transfrontalières. Si cette intégration progresse dans le secteur de l'eau, elle reste insuffisante dans d'autres, comme l'agriculture, les infrastructures et systèmes connexes.
3. La mise en œuvre des objectifs et activités liés aux risques climatiques transfrontaliers nécessite une phase pilote, la mobilisation des parties prenantes nationales et régionales, ainsi qu'une bonne compréhension des systèmes de gouvernance sectorielle et climatique en jeu : Qui sont les acteurs clés ? Quelles institutions détiennent le mandat ? Quelles capacités sont en place, et quelles lacunes subsistent ? Dans certains secteurs (notamment ceux dans lesquels les risques transfrontaliers s'étendent au-delà d'une seule région), adopter une démarche d'« apprentissage par la pratique » permettrait de soutenir des programmes d'adaptation multi-nationaux innovants. À l'inverse, d'autres secteurs nécessitent de renforcer l'intégration des risques climatiques transfrontaliers dans les initiatives existantes. De ce point de vue, la CEDEAO représente une région à fort potentiel.
4. À ce jour, peu de projets pilotes multi-nationaux ou régionaux ont été financés, car peu ont été proposés. Parallèlement, la récente réorganisation du Fonds vert pour le climat (FVC) ne facilite pas les initiatives multi-nationales. Les gouvernements doivent donc davantage collaborer avec leurs

[4] Au premier rang desquelles l'augmentation des températures et des précipitations.

[5] Les filières d'élevage transfrontalières contribuent à la sécurité alimentaire, à la résilience des écosystèmes et à la diversification des moyens de subsistance. Voir à ce sujet : Opitz-Stapleton 2023 ; Baker 2023.

[6] Sur ce point, le soutien financier de l'AFD *via* la deuxième phase du Projet régional de renforcement d'une plateforme de solutions pour soutenir le pastoralisme et l'élevage en Afrique de l'Ouest (PEPISAO II) et le Projet d'appui à l'offensive lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO) peuvent renforcer certaines pistes pour la gestion des risques climatiques transfrontaliers dans le commerce et les filières d'élevage en Afrique de l'Ouest.

voisins et les entités accréditées pour élaborer des propositions à soumettre aux fonds climatiques, mais aussi, aux sources de financement non traditionnelles, en veillant à mobiliser les entités régionales et internationales pertinentes. À ce titre, l'AFD, la Banque ouest-africaine de développement (accréditées au FVC), de même que les banques multilatérales de développement (comme la Banque africaine de développement accréditée au Fonds pour l'environnement mondial) sont des acteurs clés.

5. Les évaluations des risques climatiques, sociaux et environnementaux des projets doivent systématiquement inclure les risques transfrontaliers. Leurs méthodologies doivent s'adapter pour suivre l'évolution des risques et/ou les nouvelles cascades

afin de refléter l'interconnexion croissante des systèmes. Cette prise en compte doit intervenir le plus tôt possible dans le cycle des projets, c'est-à-dire dès l'identification des projets^[7].

[7] À l'AFD, cela correspondrait aux premiers comités d'approbation, au stade de l'analyse de filtrage climatique.

Bibliographie

Anisimov, Ariadna et Alexandre K. Magnan (dir.). 2023. *The Global Transboundary Climate Risk Report*. Paris, Stockholm : The Institute for Sustainable Development and International Relations, Adaptation Without Borders. <https://www.sei.org/publications/transboundary-climate-risk-report-2023/>.

Baker, Derek. 2023. *Climate Change and Transboundary Risks In African Rangelands*. Policy Paper. Nairobi : CGIAR, SPARC. <https://hdl.handle.net/10568/135837>.

Carter, Timothy R., Magnus Benzie, Emanuele Campiglio, Henrik Carlsen, Stefan Fronzek, Mikael Hildén, Christopher P. O. Reyer et Chris West. 2021. "A Conceptual Framework for Cross-Border Impacts of Climate Change". *Global Environmental Change*, Juillet (69) : 102307. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2021.102307>.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). 2022. "Summary for Policymakers". Dans *Climate Change 2022 - Impacts, Adaptation and Vulnerability. Working Group II Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, sous la direction de Hans-Otto Pörtner et al., 3-34. Cambridge : Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009325844.001>.

Knaepen, Hanne. 2024. *Tackling Transboundary Climate Risks in the Middle East and North Africa*. Adaptation Without Borders Policy Brief 4. Maastricht : ECDPM. <https://adaptationwithoutborders.org/knowledge-base/adaptation-without-borders/tackling-transboundary-climate-risks-in-the-middle-east-and-north-africa/>.

Opitz-Stapleton, Sarah. 2023. *Transboundary Climate Risks to African Dryland Livestock Economies*. SPARC Issues Brief. Londres : SPARC Knowledge. <https://elibrary.odi.org/index.php/odi/catalog/book/112>.

Opitz-Stapleton, Sarah, Laura Cramer, Fatima Kaba, Leah Gichuki, Olena Borodyna, Todd Crane, Sidi Diabang, Sanjana Bahadur, Aliou Diouf et Emmanuel Seck. 2021. *Transboundary Climate and Adaptation Risks in Africa: Perceptions from 2021*. Londres : SPARC Knowledge. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.29203.96807>.

Opitz-Stapleton, Sarah, Courtney Lindsay, Emmanuel Seck, Fatima Kaba et Laura Cramer. 2025. *Les risques climatiques transfrontaliers en cascade et le groupe des pays les moins avancés. Mobiliser des options de réponse au sein de la CCNUCC*. Note brève 1. Londres : ODI Global, Adaptation Without Borders. https://adaptationwithoutborders.org/wp-content/uploads/2025/03/AWB_LDC-IndicatorsBrief_FR.pdf.

Talebian, Sarah, Magnus Benzie, Katy Harris, Łukasz Jarzqbek, Piotr Magnuszewski, Timothy R. Carter et Noam Obermeister. 2025. "A Conceptual Framework for Responding to Cross-Border Climate Change Impacts". *Environmental Science & Policy*, Janvier (163) : 103949. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2024.103949>.

Agence française de développement (AFD)
5, rue Roland Barthes | 75012 Paris | France
Dir. de la publication Christophe Lecourtier
Dir. de la rédaction Thomas Mélonio
Création graphique MeMo, Julie Gilles, D. Cazeils
Conception et réalisation eDeo-design.com
Traduction Auteurs

Dépôt légal 3^e trimestre 2026 | ISSN 2271-7404
Crédits et autorisations
Licence Creative Commons CC-BY-NC-ND
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>
Imprimé par le service de reprographie de l'AFD.

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

